

Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal »

Responsables : Haritini Matsopoulou et Stéphane Détraz

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	ECTS	CM en h	Évaluations	Seuil de compensation
Semestre 1	30			
Droit pénal général	8	30	ET	7/20
Droit pénal spécial 1	8	30	ET	7/20
Droit pénal international et européen	2	20	ET	7/20
Droit pénal de la presse, de l'audiovisuel et des nouvelles technologies	2	20	ET	7/20
Délits fiscaux et douaniers	2	21	ET	7/20
Pratique des enquêtes, de l'action publique et de l'instruction	0.5	20	ECl	7/20
Pratique de l'avocat pénaliste 1	0.5	10	ECl	7/20
Exposé discussion	7		ET	7/20
Semestre 2	30			
Procédure pénale	8	30	ET	7/20
Droit pénal spécial 2	8	15	ET	7/20
Aspects théoriques et pratiques du Droit pénal de l'entreprise	2	20	ET	7/20
Droit de l'exécution des peines	2	20	ET	7/20
Droit pénal des sociétés et des entreprises en difficulté	2	20	ET	7/20
Pratique des juridictions de jugement et Droit de l'application des peines	0.5	10	ECl	7/20
Pratique de l'avocat pénaliste 2	0.5	10	ECl	7/20
Stage	0.5		Rapport de stage	10/20 Non compensable / non compensant
Mémoire	6.5		Soutenance	10/20 Non compensable / non compensant
Total annuel	60			

ET : Evaluation terminale/ ECl : Evaluation continue intégrale (session unique)

Attention ! Chaque semestre doit être validé (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « admis »), sans compensation entre les 2 semestres.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.u-psud.fr/activation> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique consultables sur le site http://www.jm.u-psud.fr/fr/les_formations/reglement_des_etudes.html

Date et signature de l'étudiant